



E.P.L.E.F.P.A de Châlons en Champagne

Campus de la Nature et du Vivant

SOMME - VESLE

Appel d'Offre

Mise en place de l'option Hippologie

E.P.L.E.F.P.A de Châlons en Champagne

Marché n°3-2022

CCTP du marché

OBJET DU MARCHÉ

1.Consistance et type de marché

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée pour la mise en œuvre de l'option hippologie au Lycée de la Nature et du Vivant de Somme Vesle.

2.Description du marché

► L'objet du présent appel d'offre est d'assurer la formation des élèves de l'E.P.L.E.F.P.A en équitation sur la base de leur niveau d'entrée. Elle vise à permettre l'acquisition des connaissances et des savoir-faire pour utiliser les chevaux en toute sécurité, et le développement d'une maîtrise raisonnée de leur pratique.

► A cet effet, les centres équestres s'engagent à fournir aux élèves cavaliers de l'E.P.L.E.F.P.A des chevaux lors des séances d'entraînement.

► Lesdites séances auront lieu durant la période scolaire de septembre 2022 à mai 2023 suivant les créneaux horaires ci-dessous et suivant un calendrier qui sera transmis à la date de prise du marché :

Lundi	9h45-11h45
Mardi	14h45-17h15
Vendredi	14h45-17h15

Les séances comprennent le temps des soins apportés avant et après la monte, et une heure de monte effective.

3-Autres points du marché

► Les effectifs d'élèves par séance seront définis en début d'année scolaire et communiqués au(x) centre(s) à la date de prise d'effet du marché.

E.P.L.E.F.P.A CHALONS EN CHAMPAGNE – 51460 SOMME-VESLE

Tél : 03.26.68.66.00 – Fax : 03.26.68.66.20

Site Internet : www.lycee-somme-vesle.fr – E-mail : legta.somme-vesle@educagri.fr



EPLFPA de Châlons en Champagne

Campus de la Nature et du Vivant

SOMME - VESLE

- ▶ Plusieurs centres équestres peuvent être retenus sur cet appel d'offre en fonctions des créneaux horaires proposés et du nombre d'élèves retenus par le Lycée de la Nature et du Vivant pour la pratique de l'option hippologie.
- ▶ Chaque candidat peut répondre soit sur la totalité des créneaux horaires proposés, soit sur certains créneaux.
- ▶ Chaque candidat précisera le nombre de places disponibles pour son centre équestre.
- ▶ La prestation sera réglée au nombre réel d'élèves présents par séance (pas de forfait annuel) et sur présentation d'une facture accompagnée du décompte des élèves présents à chaque séance. Cette facture sera adressée au Lycée de la Nature et du Vivant à chaque période de vacances scolaires (octobre, février, avril et mai).

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

1. Les critères d'attribution seront :

- ▶ le prix de la prestation de service par élève qui inclura :
 - Le prix de la séance
 - L'éventuelle adhésion au club

Le prix de la licence prise individuellement par chaque élève n'entre pas dans le cadre de ce marché.

- ▶ la distance entre le Lycée de la Nature et du Vivant et le/les centre(es) équestres

2-Calendar

Ouverture de la consultation du marché : lundi 16 mai 2022

Remise des offres : lundi 30 Mai 2022 à 12h00

Attribution du marché : vendredi 3 juin 2022

Prise d'effet du marché : 01 septembre 2022

3-Durée du marché :

Le présent marché est conclu pour l'année scolaire 2022-2023.



E.P.L.E.F.P.A de Châlons en Champagne

Campus de la Nature et du Vivant

SOMME - VESLE

Il pourra être renouvelé annuellement par tacite reconduction dans la limite de trois ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Toute dénonciation du présent marché, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, devra être adressée par courrier recommandé avec avis de réception dans un délai de 3 mois avant la date anniversaire, soit le 1^{er} juin de chaque année.